

Renée VOLLENWEIDER

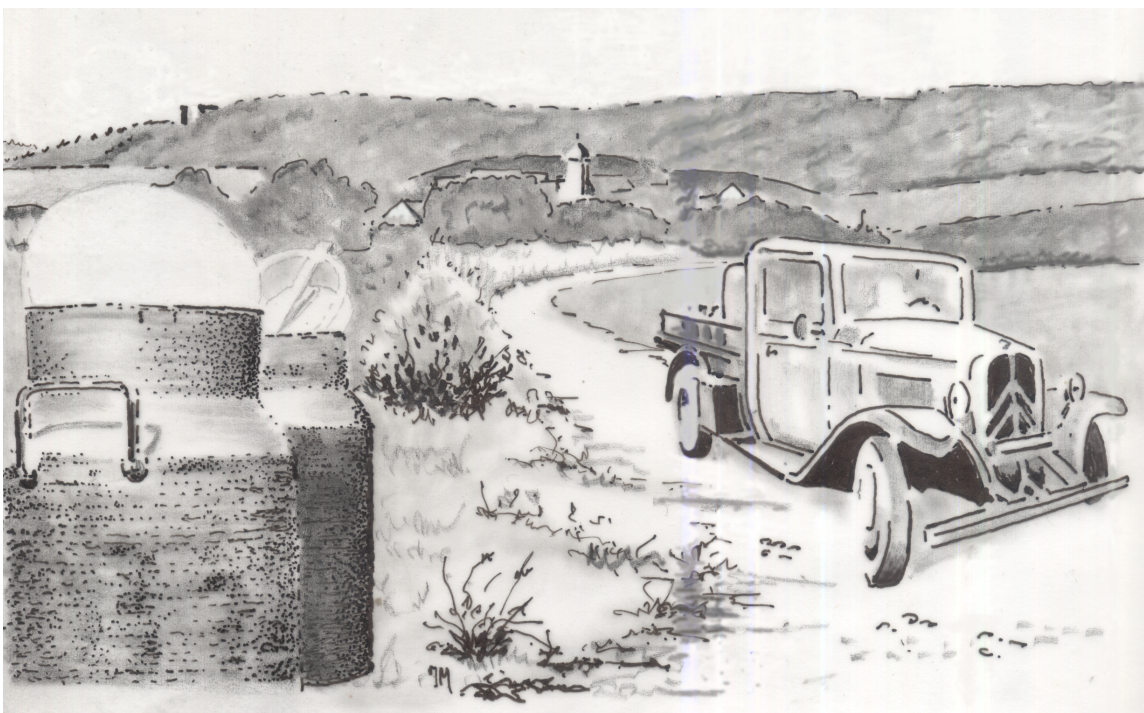


Discrète sur son balcon elle aimait à observer l'activité du village. Depuis la disparition de son époux Marc en 1990 ainsi que de son gendre, Pierre Coudry en 1999, elle vivait tranquillement dans les locaux que beaucoup nommaient « la laiterie de Fédry» (juste au début de la rue des Combes, qui prend naissance au bas de la rue d'Enfer).

En 2016, contrainte, suite à un petit accident et ayant besoin de soins adaptés, elle rejoint la maison de retraite Alfred Domier de Dampierre-sur-Salon. Ce fut pour elle une épreuve, se sentant coupée de sa famille. Elle n'avait demandé que tout dernièrement a bénéficier de l'aide pour la vue.

Elle y est décédée le 21 octobre 2019, inhumée à Vezet dans sa 100^e année. Fédry aurait du fêter sa 'centenaire' ce 15 août 2020. Il ne lui a manqué qu'une dizaine de mois puisque sa vie avait commencée à Vezet le 15 août 1920, commune distante de quelques kilomètres.

Elle laisse le souvenir d'une femme dynamique et volontaire, toujours coquette et soignée.

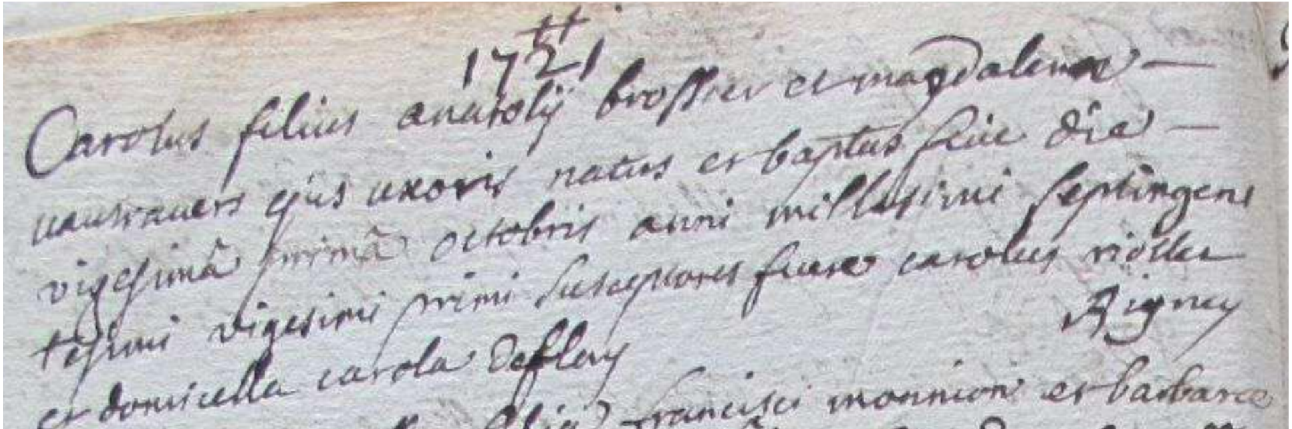


Née BROSSIER, Renée, Clarisse, Paule, Marie, fille d'agriculteurs de Vezet, elle est entourée de ses frères, Maurice et André.

La famille Brossier est installée depuis longtemps à Vezet puisqu' existent des traces de cette famille dans les premiers registres de 1792.

Les registres numérisés consultables (internet) de Vezet ne couvrent que de 1792 à 1912 actuellement.

Les registres paroissiaux de Vezet et Greucourt de 1720 à 1755.



Les BROSSIER semblent donc être à Vezet déjà en 1721.

Avec des hypothèses qui restent à confirmer par des recherches en préfecture, ou seulement à obtenir auprès de la famille, il serait possible d'écrire:

- Le recensement de Vezet en 1926 nous indique que la maman de Renée est née à Vanne en 1883.

10	T.	48	142	Brossier	Charles	1875	Vezet	chef	cultivateur
			143	Brossier	Marie	1883	Vannes	épouse	- d° -
			144	Brossier	Maurice	1912	Vezet	fil	- d° -
			145	Brossier	Renée	1920	- d° -	fil	d. p.

Une consultation rapide des archives de Vanne permet de dire que la famille DROUHET y est implantée depuis longtemps, mais plus précisément l'acte de naissance de la maman de Renée est relevable.

Extrait registre AD 70

Vanne 1883/1892 Page 2/162

Naissance DROUHET Marie, Adèle, Berthe le 17 octobre 1883 à Vanne.

(N. 4)
 L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix-huitième
 octobre, à sept heures du matin, devant nous Boussard Gabriel, le
 maire et officier de l'état civil de la commune de Vanne, canton de Damphour
 (Haute-Saône) a comparu en la maison commune Drouhet
 Célestin-Nicolas-Abel, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié à
 Drouhet, Marie Vanne, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né en son
 Adèle-Berthe, domicile hier dix-sept octobre, à sept heures du soir, de lui déclarant
 et de son épouse Drouhet Jeanne-Marie-Félicité, âgée de vingt
 huit ans, cultivatrice, domiciliée avec lui, auquel enfant il a donné
 les prénoms de Marie-Adèle-Berthe. Lesdites déclarations
 et présentation ont été faites en présence de Boussard Nicolas,
 marié avec Monod, âgé de soixante ans, premier témoin et de Drouhet Leopold
 âgé de vingt-quatre ans, second témoin, ban et l'autre cultivateur
 domiciliés à Vanne. De quoi nous avons aussitôt dressé le présent
 acte; et après en avoir donné lecture aux déclarant et témoins
 ils l'ont immédiatement signé avec nous
 Drouhet Célestin Boussard Gabriel Abel
 L. Marie
 Boussard

*Pour mention infanterie
 Gaspard Thomas
 Le Muffler
 El Grouez*

Une mention, en partie droite précise qu'elle s'est mariée également à Vanne le 25 février 1911.

L'acte est donc consultable.

Extrait Registre AD Vanne 1903 - 1912 pages 59/130

Mariage BROSSIER Charles et DROUHET Marie le 25 février 1911 a Vanne.

(N. 3)
 Mariage
 Brossier Charles
 et
 Drouhet Marie
 Adèle-Berthe
 Du février 1911

L'an mil neuf cent onze le vingt-cinq février à dix heures
 du matin, devant nous Degard Octave, maire, officier de l'état ci-
 vil de la commune de Vanne, canton de Damphour-sur-Saône
 (Haute-Saône) sont comparus publiquement en la maison commu-
 ne Brossier Charles âgé de trente-cinq ans, cultivateur
 domicilié à Vezet, canton de Vesme-Saint-Mamés (Haute-Saône) né
 au même lieu le quatre octobre mil huit cent soixante-quinze
 et Drouhet Marie-Adèle-Berthe âgée de vingt-cinq ans, cultivatrice,
 née par le juge de paix du canton de Vesme-Saint-Mamés le vingt
 deux février mil neuf cent onze et ici produit par le futur, marié,
 fils de Brossier Joseph âgé de soixante-huit ans et de Richard Thérèse
 âgée de soixante-dix ans, époux cultivateurs domiciliés audit Vezet, ici
 présents et consentants, d'une part,
 Et demoiselle Drouhet Marie-Adèle-Berthe âgée

de vingt-sept ans, sans profession domicilié à Pannay, ni au même lieu le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, ainsi qu'il est constaté par les registres de l'état civil déposés aux archives de notre commune et que nous avons sous les yeux, majeurs, fils de Drouhet Sébastien Nicolas, âgé de cinquante-sept ans et de Drouhet Jeanne Marie Felicité âgée de cinquante-cinq ans, épouse cultivateurs domiciliés à Pannay, ici présents et consentants, d'autre part,



Les futurs époux nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont la publication a été faite à Bézet et à Pannay devant la principale porte de la maison commune le dimanche douze février mil neuf cent onze, neuf heures du matin, ainsi qu'il est constaté par le certificat du maire de Bézet du vingt-deux février, même année, dûment légalisé et ici produit et par le registre de notre commune que nous avons sous les yeux.

Sur notre interpellation, les futurs époux ainsi que leurs pères et mères nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage et nous ont remis un certificat délivré par M^e Edmond Brossier, notaire à la résidence de Ray-sur-Saône, arrondissement de Gray, département de la Haute-Saône, constatant que ce contrat a été passé devant lui le six février mil neuf cent onze.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, non plus qu'au maire de Bézet qui l'a attesté par son certificat de publications sus-inoncé, faisant droit à la requête des parties, nous avons donné lecture de toutes les pièces ci-dessus énumérées, lesquelles paraphées par le produisant et par nous deux, sont annexés au présent, ainsi qu'au chapitre six, titre cinq du Code civil relatif au mariage et aux droits et devoirs des futurs époux.

Nous avons alors demandé aux futurs, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: Chacun d'eux ayant répondu de pureté de cœur et affirmativement, nous déclarons, au nom de la loi, que **Brossier Charles et Drouhet Marie Odile** se sont unis par le mariage.

De quoi nous avons aussitôt dressé acte en présence de

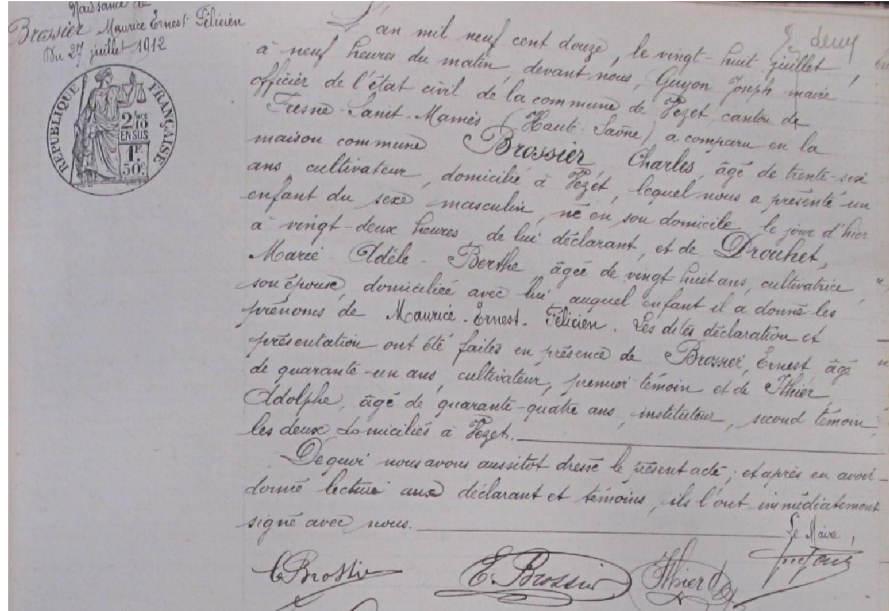
Brossier Ernest Joseph âgé de trente-neuf ans, cultivateur domicilié à Bézet, frère de l'époux, premier témoin, de Sochard Jean Baptiste âgé de soixante-deux ans, cultivateur domicilié à Bézet, oncle maternel de l'époux, second témoin, de Drouhet Octave âgé de vingt-neuf ans, cultivateur domicilié à Pannay, frère de l'épouse, troisième témoin, et de Drouhet Paul âgé de vingt-six ans, cultivateur domicilié à Pannay, frère de l'épouse, quatrième témoin.

Et après qu'il a été donné lecture de l'acte aux parties et aux témoins, ils l'ont immédiatement signé avec nous.

Mari Drouhet Charles Brossier
 Drouhet Octave Sochard
 Brossier J. L. Sochard
 Felicité Drouhet et Marie Odile Brossier
 les futurs époux

Le frère de Renée, **BROSSIER Maurice** est né le 28 juillet 1912 à Vezet.

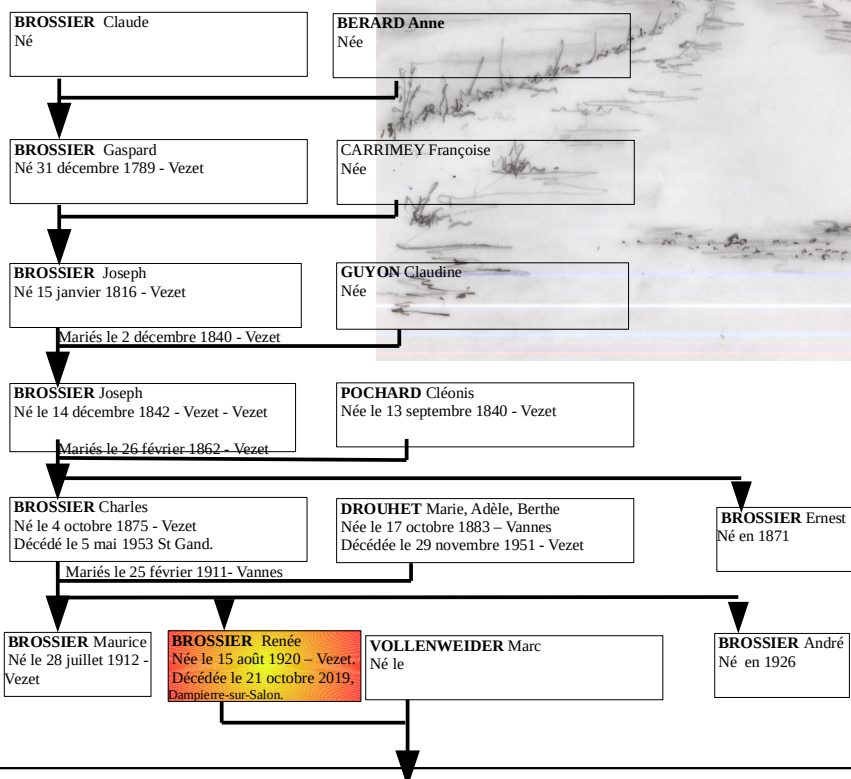
Extrait registres AD70 Vezet 1903 – 1912 Page 30/98.



La famille BROSSIER y est bien implantée comme on peut le voir ci-dessous.



Vezet, son église et la rue basse à son pied.

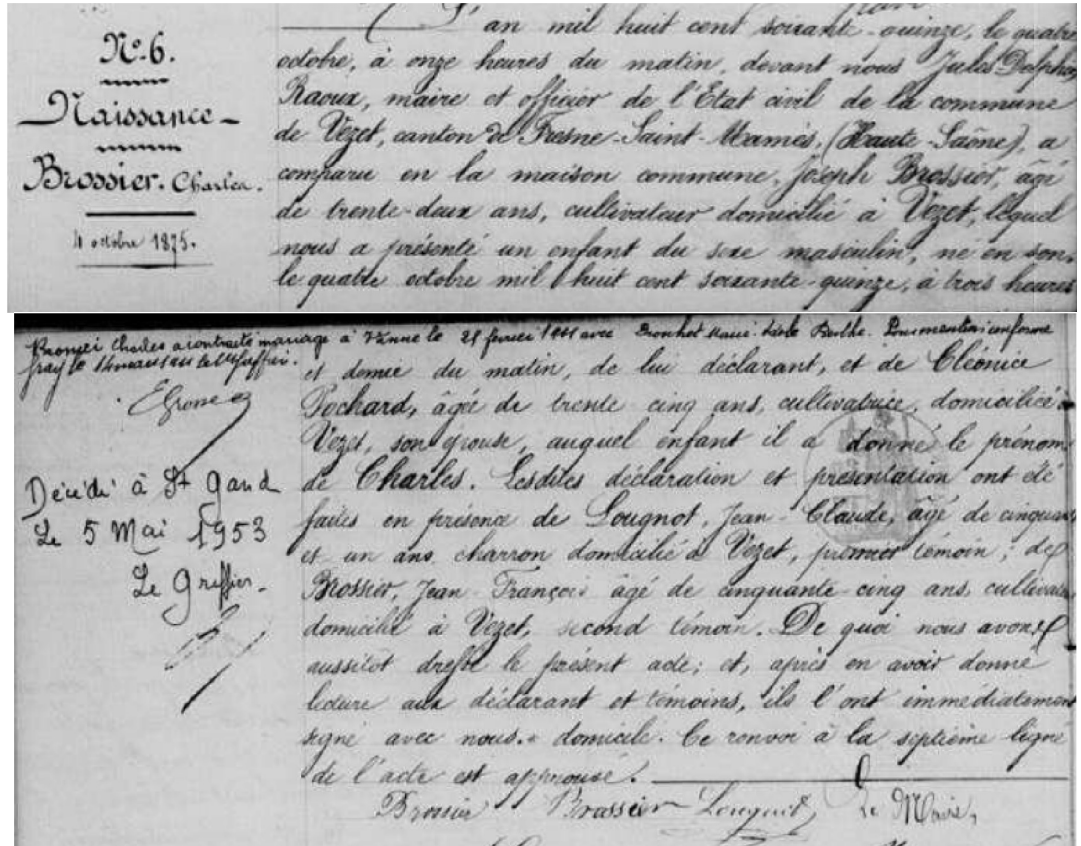


Les archives nous délivrent les actes suivant:

Le père de Renée.

Extrait registres AD 80 Vezet 1873/1882 Page 36/158

Naissance BROSSIER Charles le 4 octobre 1875 à Vezet.



- Les grand-parents paternels de Renée.

Extrait Registres AD 070-0477 - VANNE 1903/1912 pages 60/130

Mariage BROSSIER Joseph et POCHARD Cléonis le 26 février 1862 - Vezet.

Mariage de Brossier Joseph et Pochard Cléonis.

En l'an mil huit cent soixante deux le vingt six février à l'empresse de Vanne devant nous Joseph Antoine Grand maire officier de l'état civil de la commune de Vezet (Canton de Vesnes Saint Maurice) sans empêchement publiquement en la maison commune de Vezet, âgé de dix-neuf ans cultivateur domicilié à Vezet né audit lieu le vingt deux décembre mil huit cent quarante deux, fils mineur de Joseph Brossier, âgé de quarante cinq ans en l'état et de Clémence Juston âgée de quarante cinq ans cultivateur et les deux domiciliés à Vezet ici présents et consentants, la légitime naissance constatée par les registres de l'état civil de cette commune

que nous avons sous les yeux, l'unopart, Et demoiselle Cléonis Pochard, âgée de vingt un ans cultivateur domicilié à Vezet, née audit lieu le vingt sept novembre mil huit cent quarante fille majeure de Joseph Pochard, âgé de soixante ans cultivateur, et de Catherine Dore, âgée de cinquante six ans cultivateur les deux domiciliés à Vezet aussi ici présents et consentants; ladite naissance constatée par les registres de l'état civil de cette commune que nous avons sous les yeux, l'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites à Vezet, étant la principale porte de la maison commune, les dimanches vingt deux, vingt trois février mil huit cent soixante deux l'une et l'autre à huit heures du matin, ainsi qu'il résulte de la vérification des registres de notre commune, que nous avons sous les yeux.

Sur notre interpellation, les futurs époux ainsi que les pères et mères des époux nous ont déclaré qu'ils ont fait un contrat de mariage, et nous ont remis un certificat établi par M. Grand notaire à la résidence de Vesnes Saint Maurice au vicarier de l'épiscopat de la Haute Saône, constatant que ce contrat a été passé devant lui, le quinze février mil huit cent soixante deux.

Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la requête des parties, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, lesquelles paraitraient par le procureur et par nous l'emporteront annexes au présent, ainsi que du Chapitre C. titre V du Code Napoléon relatif au mariage et aux droits et devoirs respectifs des époux.

Nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons, au nom de la loi que, Joseph Brossier et Cléonis Pochard, sont unis en mariage.

De quoi nous avons aussitôt dressé acte en présence de Jean François Brossier jeune âgé de quarante deux ans cultivateur domicilié à Vezet, oncle paternel de l'époux, premier témoin, de Jean Baptiste Gannet, âgé de quarante quatre ans, plâtrier domicilié à Vezet, oncle maternel de l'époux, deuxième témoin, de Pierre Joseph Pochard âgé de vingt six ans cultivateur domicilié à Vezet, frère de l'épouse, troisième témoin, de Jean Baptiste Priguet, âgé de trente deux ans cultivateur domicilié à Vezet, transfère par alliance de l'épouse, quatrième témoin.

Et après qu'il a été donné lecture de l'acte aux parties et aux témoins, ils l'ont immédiatement signé ainsi nous.

Joseph Brossier Cléonis Pochard
 Joseph Prosper Gannet
 Jean François Pochard
 Jean François Brossier
 Pierre Priguet

- L'arrière grand-père paternel de Renée.

Naissance de BROSSIER Joseph le 15 janvier 1816 - Vezet

Fils de BROSSIER Gaspard (27 ans → naissance en 1789) et CARIMEY Françoise

2^e
naissance

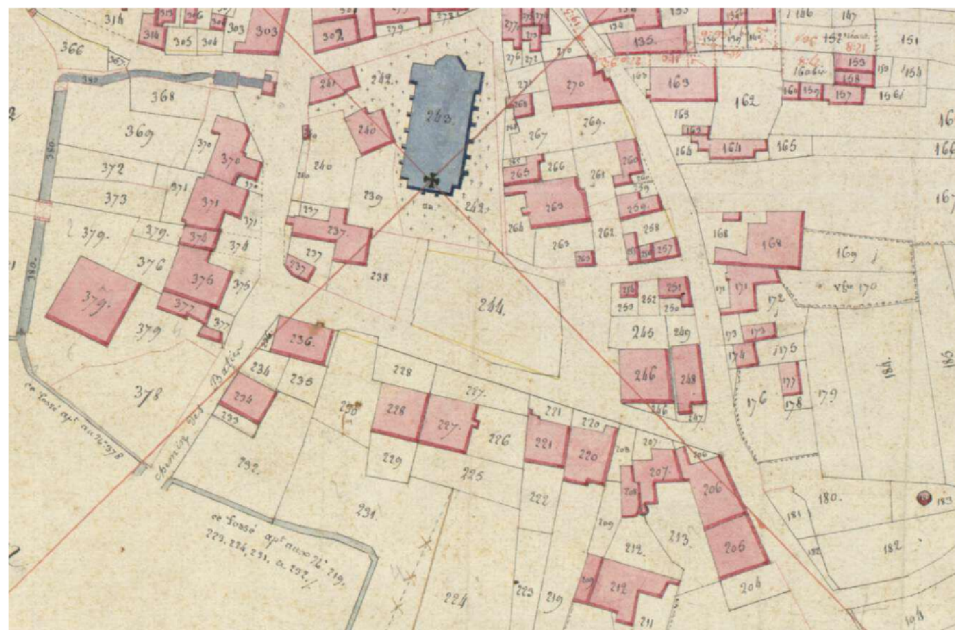
Le 15^e janvier à dix heures du matin, pardevant nous
Jean Baptiste Bourgeois maire officier de l'état civil
de la commune de Vezet, Canton de Fréjus Saint Martin
arrondissement de Gray, Département de la Haute Saône,
Et comparu, Gaspard Brosnier âgé de vingt sept ans
cultivateur demeurant à Vezet, lequel nous a déclaré et
présenté un enfant du sexe masculin, né le 15^e janvier
à trois heures du matin. Celui
déclarant et de Françoise Carimey son épouse, auquel
il a déclaré vouloir donner le prénom de Joseph, lesdits
déclarations et présentations faites en présence de Joseph
Brosnier frère du déclarant âgé de vingt neuf ans
cultivateur et de Jean Baptiste Gaultrot vigneron âgé de
cinquante trois ans propriétaire les deux demeurant
au dit Vezet, et ont les pères et déclarans signés avec
nous le présent acte de naissance ainsi que les deux
témoins signés avec nous le présent acte à ce qu'il
en a été fait lecture J. G. Gaultrot
Joseph Brosnier Gaspard Brosnier
Bourgeois

L'arrière-arrière grand-père paternel de Renée.
Naissance de BROSSIER Gaspard le 31 décembre 1789 – Vezet
 Fils de BROSSIER Claude et BERARD Anne

Gaspard fils de Claude Brosier laboureur d'Vezet et de Anne
 Berard son épouse. est né le trente un décembre mil sept cent
 quatre vingt huit et a été baptisé le premier Janvier mil sept
 cent quatre vingt neuf. Son Parrain est Gaspard Liferant et sa
 marraine Pierrette Baudry d'ud. vezet. la Marraine militaire
 Gasparre Liferant P. M. Bertin - Mouton
 M. Baudry

Extrait des AD EC_3E551_6-BATIES (LES) 1785-1792 page 76/154.

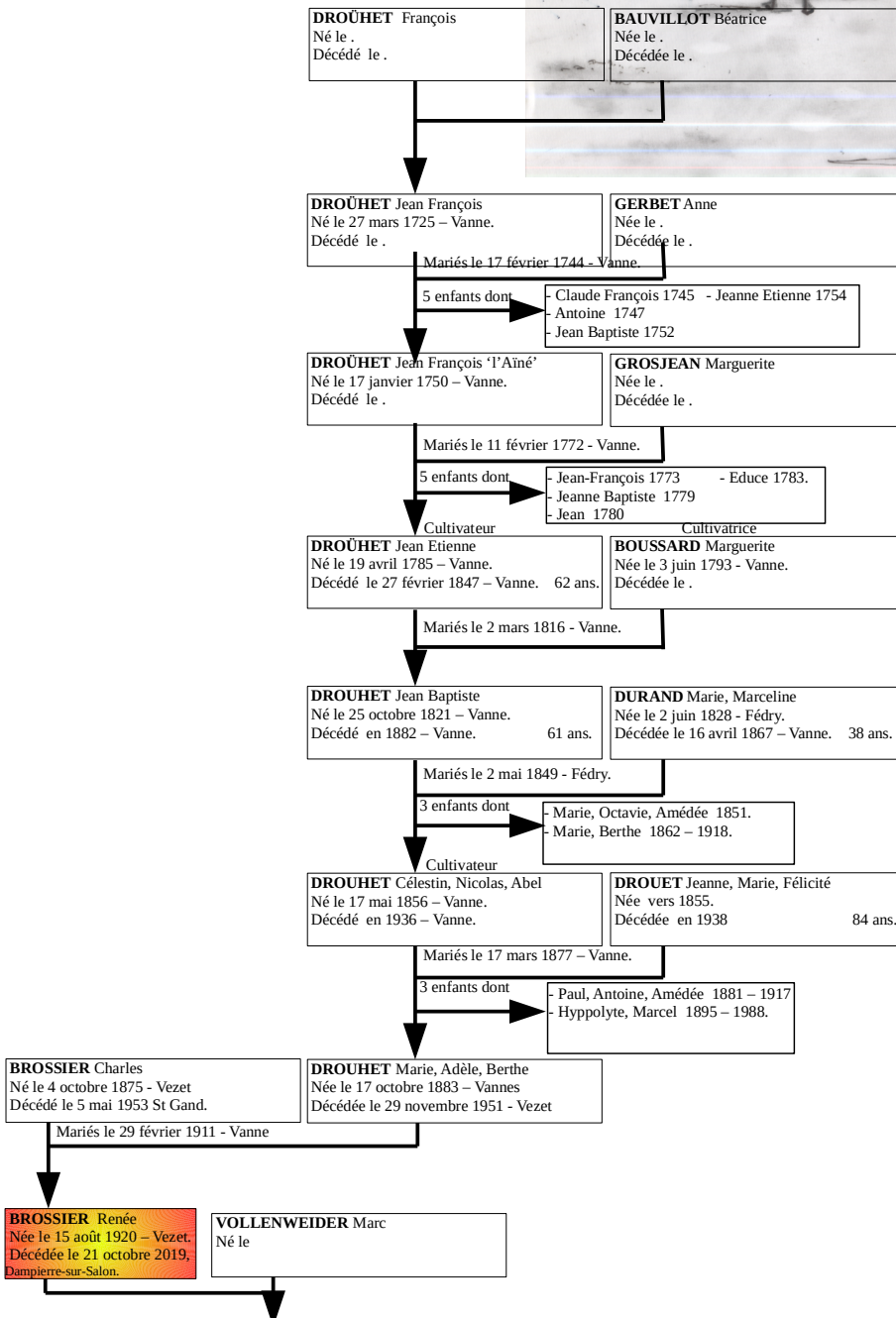
Extrait du cadastre Napoléonien de Vezet.



Les grand-parents maternels de Renée, et la famille DROUHET de Vanne, ont l'ascendance suivante.



En bas de Vanne, son lavoir au coin de la rue de la prairie.



Extrait du cadastre Napoléonien de Vanne.



C'est à Vezet, le 23 août 1943 que Renée BROSSIER épouse VOLLENWEIDER Marc, un fromager.

Avec lui, elle va devenir une fervente adepte de l'emmental.

La famille VOLLENWEIDER, à Fédry.

Frédéric le père, Adeline la maman, Marc et Emma les enfants sont probablement arrivés à Fédry en 1933 pour exploiter la fromagerie tenue auparavant, au moins depuis 1906¹, par la famille KAISER rue du moulin. (selon les recensements)

16	15	140	Vollenweider	Frédéric	1895	Hausen	Suisse	chef de menag.	fromager	Patron
		141	Pachot	Adelaine	1899	Chapelle d'Huin	France	femme		
		142	Vollenweider	Marc	1919	Coulton et sauts		fils		
		143	Vollenweider	Emma	1928	Neftenbach		fils		

Extrait recensement Fédry 1936 Rue des Perrières.

En 1936, Frédéric exerce rue des Perrières probablement dans les mêmes locaux (la rue du moulin baptisée cette fois rue des Perrières) c'est à dire dans l'ancien moulin.

C'est seulement ensuite, et depuis l'ancien moulin, que Frédéric est venu s'installer au coin de la rue d'Enfer et de la rue des Combes, site connu aujourd'hui comme « laiterie de Fédry ».

Frédéric VOLLENWEIDER, né le 3 avril 1895, Hausen, Canton de Zürich, Suisse, était laitier, fromager vers 1917-1918 lorsqu'il est arrivé dans le hameau ' Le Souillot', commune de Chapelle d'Huin dans le département du Doubs.

Les VOLLENWEIDER étaient implantés dans le canton de Zürich à Neftenbach et, ou Hausen, puisqu'un Heinrich Vollenweider est né en 1465 à Neftenbach.

Située pas loin de la frontière suisse, à l'ouest de Pontarlier, existait une fruitière créée en 1909 à Chapelle d'Huin, où Frédéric est venu y exercer sa profession.



1 Alfred KAISER également Suisse, est encore fromager en 1931 (rue des Perrières).



Le 14 janvier 1920 , à Chapelle d’Huin, Doubs, Frédéric épouse Adeline Angèle, Marie GACHOD

Elle est née le 12 mars 1899, Chapelle d’Huin, Doubs.
Elle décédera vers 1978 à Gray à l’âge d’environ 79 ans.

Fille de Paul, Edmond, Emile GACHOD, 1864 – 1921. et de, Marie, Françoise, Olympe GARNIER, 1870 – 1923.

La troisième d’une famille de 8 enfants:

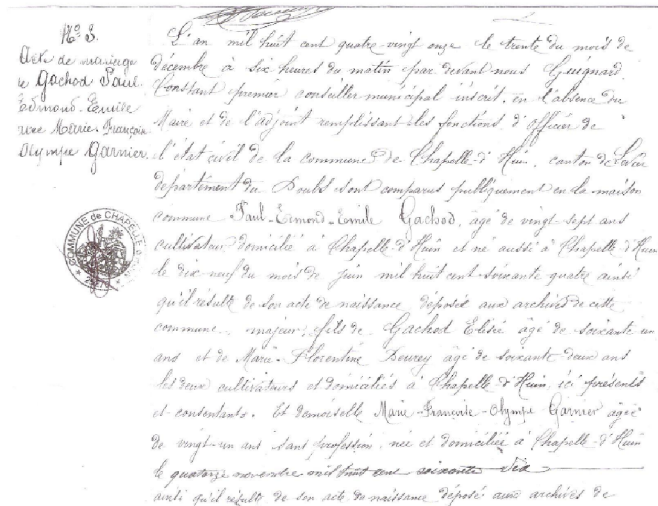
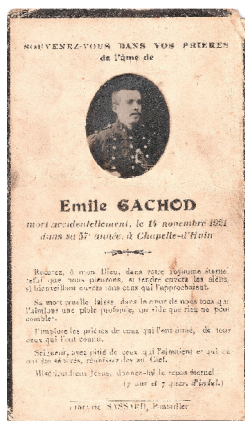
- Marc 1893
- Albertine, Victoria, Juliette 1895
- Marcelle, Ernestine, Félicie 1902 – 1994
- Paul 1914
- Auguste, Charles, Edmond 1907
- Angèle, Marie, Charlotte 1909 – 1974
- Charles, Marie, Ernest 1912

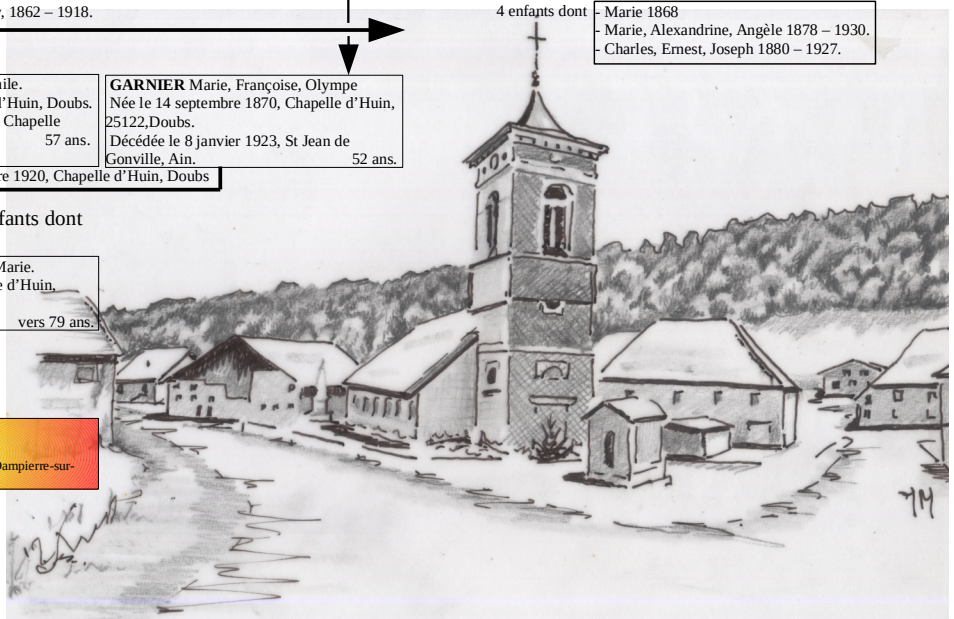
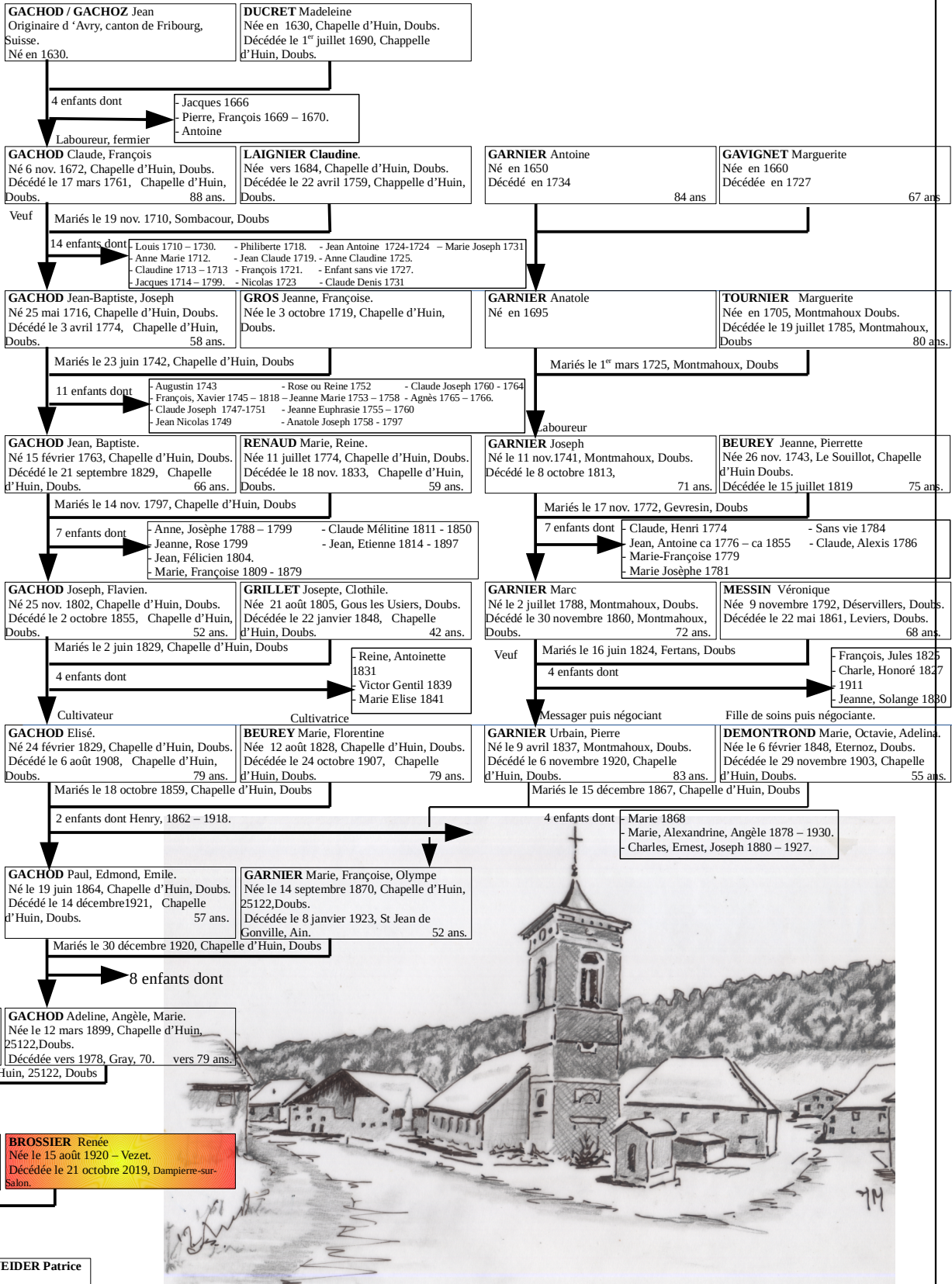


Paul Edmond Emile Gachod 1864-1921



Marie Françoise Olympe Garnier 1870-1923



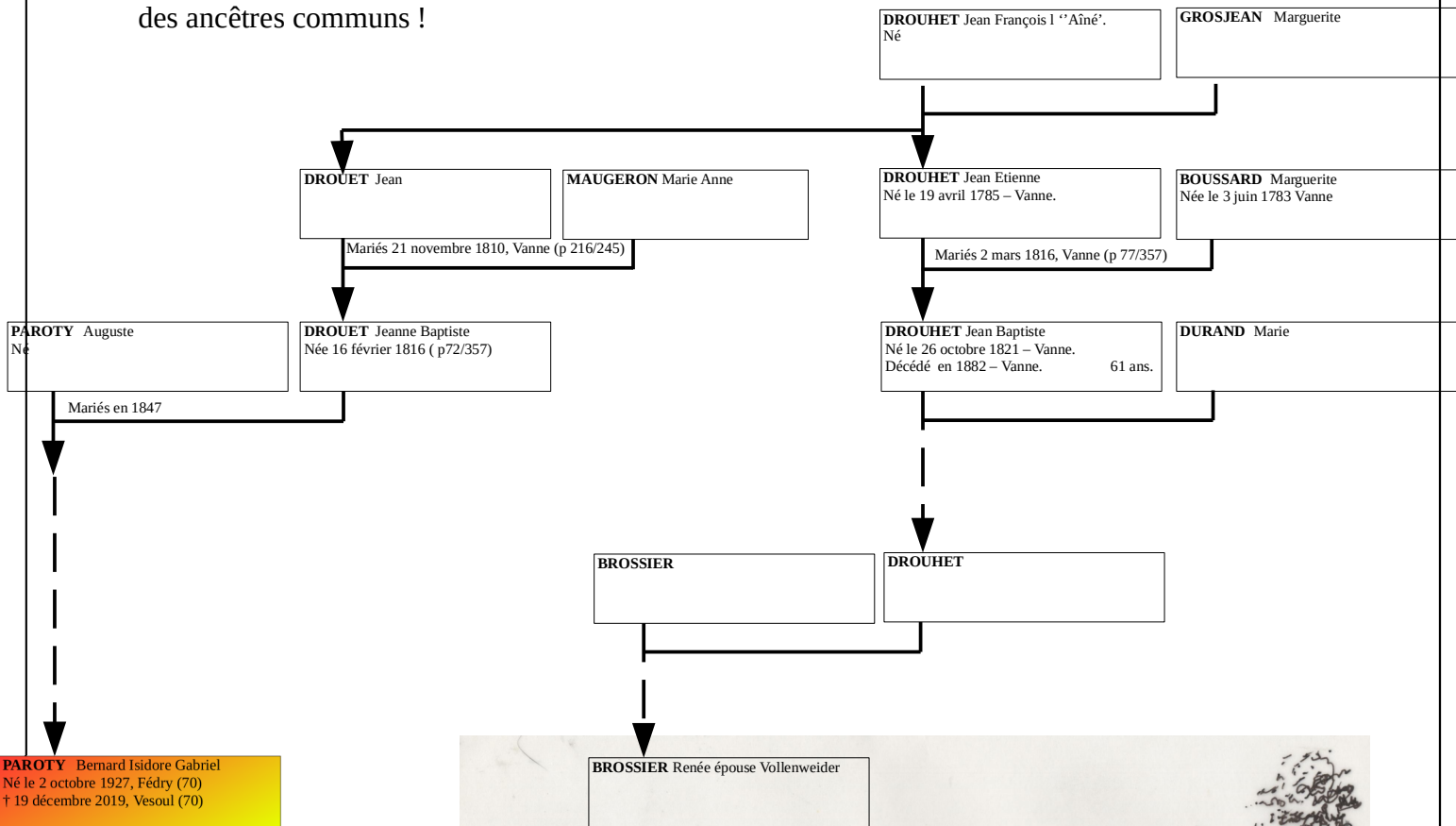


La Chapelle Huin – Doubs.

En 1923, Frédéric était domicilié à Saint-Jean-de-Gonville dans l'Ain à quelques kilomètres de Genève. Au pied de la montagne. Y avaient-ils des exploitations ainsi qu'une laiterie? Ce 8 janvier 1923, Marie GARNIER épouse GACHOD, décède au domicile de Frédéric VOLLENWEIDER son gendre, alors qu'elle était allée acheter des fourrures avec ses 2 plus jeunes enfants. (Source, acte de décès N°1, année 1923, à la Chapelle d'Huin).

Frédéric VOLLENWEIDER, alors qu'il était fromager, est venu à Fédry grâce à un fournisseur d'équipements de laiterie qui venait y livrer du matériel...

Surprenant mais réel, Renée Vollenweider et Bernard Paroty avaient des ancêtres communs !

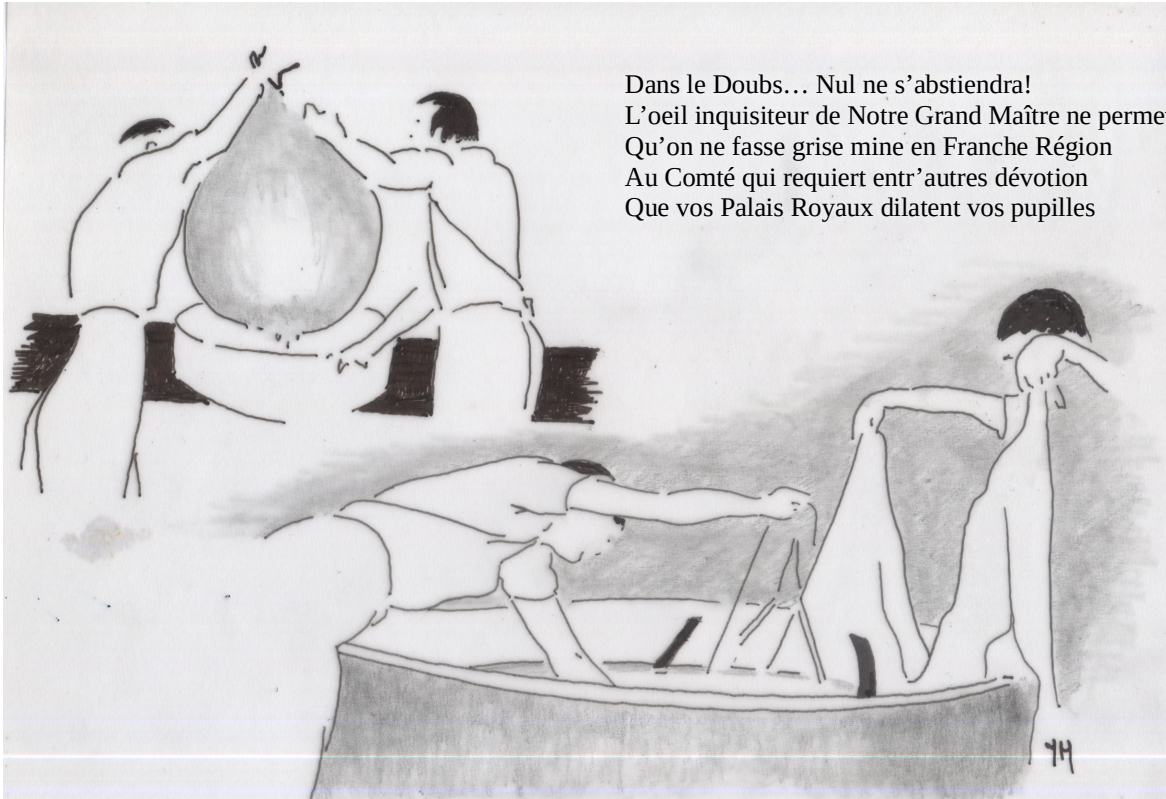


PAROTY Bernard Isidore Gabriel
Né le 2 octobre 1927, Fédry (70)
† 19 décembre 2019, Vesoul (70)

Frédéric et Adeline résidaient rue d'Enfer, alors que la laiterie était rue des Combes. Marc et Renée feront construire leur appartement sur le côté et au-dessus des locaux d'exploitation et des caves d'élevage.



Un éloge fromager reste toujours possible.



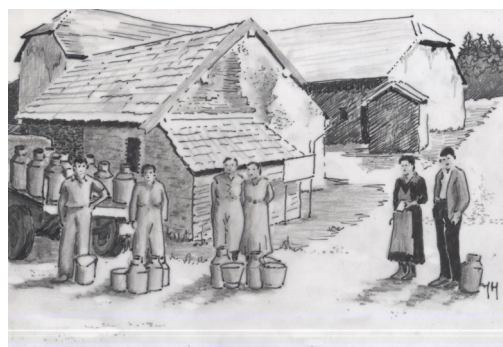
Dans le Doubs... Nul ne s'abstiendra!
L'oeil inquisiteur de Notre Grand Maître ne permettra
Qu'on ne fasse grise mine en Franche Région
Au Comté qui requiert entr'autres dévotion
Que vos Palais Royaux dilatent vos pupilles

En vos bonnes gueules de républicains... Quelles estampilles!
Au vaste Firmament de la Fromagerie Française
Cordialement voisines sans pour cela se heurter
Brillant certaines d'étoiles, chacun bien à son aise
Que le génie paysan a su bien y mener.
Chacun éclaire le sol qui lui fut favorable
Et veille sur l'espèce pour qu'elle soit délectable,
En sa forme, son volume, son caractère, son goût
Mais certains vu leur taille emmagasinent tout
Et c'est pour Nous raison de dire sans aucun doute
Qu'en ce ciel de Comté indique la route
Aux gourmands qui en font...un soleil... en croûte!

Et si quelque Emmental vous ouvre ses yeux ronds
Vous répondre au sourire de ces brillants seconds
Pour honorer ainsi tous ceux qui en Fruitière
Cultivent un héritage tant de fois séculaire!
Que promène un char aux roues majestueuses
Et dont le train comporte, autres roulettes fières
Des voisins réputés même au-delà des frontières
Morbier dont l'âme noire est pure fantaisie,
Vacherin qui de hautes senteurs est gonflé à l'envie,
Mont d'or au caractère de prince démocrate,
Roblochon qui toujours fines bouches épate,
Ceux dont le rang bien mérite le coup de patte
D'être dit trop populaire, pour être aristocrate.
Ou encore et pour bibliothèque richement composée
Une collection de Tommes d'une œuvre inégalée
Et pour clore, une cancoillotte également véritable
Âme âgée pour être, Franc-Comtoise vénérable



« Vous n'oubliez pas de me marquer une livre de beurre avec mon gruyère! »



« Les dernières nouvelles du pays! »



Saint-Jean-de-Gonville, au pied du Crêt de la Neige, dans la Haute chaîne du Jura, village frontière avec la Suisse à quelques kilomètres de Genève. (20 km du jet et du lac)



Extrait Google Map

Saint-Jean-de-Gonville, Ain.

La place de l'église avec l' « auberge communale de la fruitière », située dans le bâtiment de l'ancienne fruitière du village.